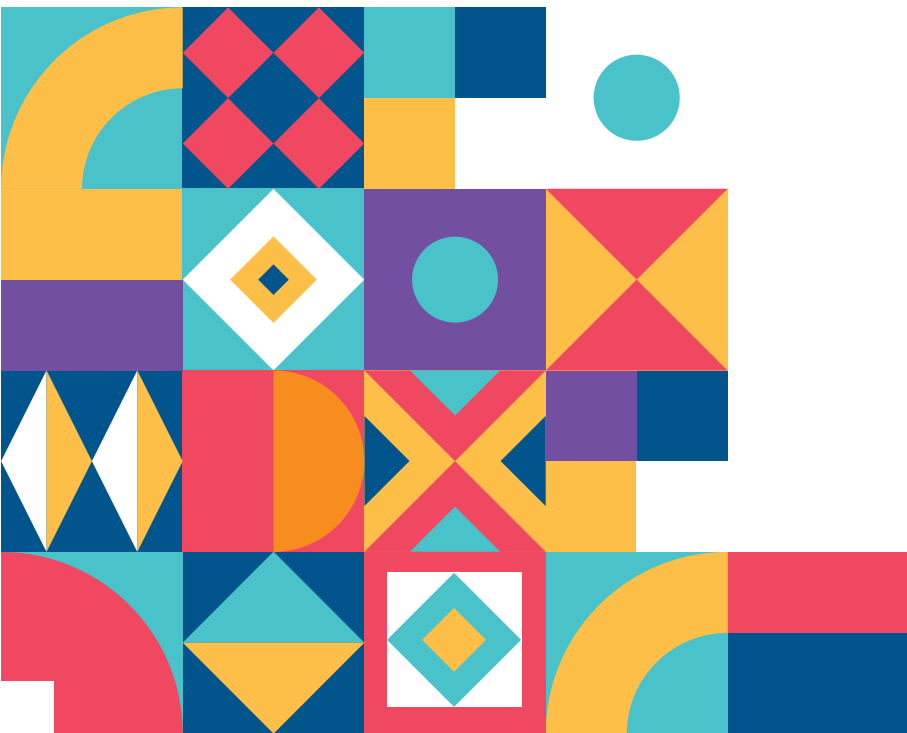


POLITIQUE
CULTURELLE





Dépôt légal

Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2024

Bibliothèque nationale du Canada, 2024

TABLE DES MATIÈRES

4	MOT DU MAIRE
5	MOT DE L'ÉLUE RESPONSABLE DE LA CULTURE
6	MISE EN CONTEXTE
8	DÉFINITIONS ET VISION
12	PRINCIPES DIRECTEURS
14	ORIENTATION 1 Objectifs 1.1, 1.2, 1.3, 1.4
16	ORIENTATION 2 Objectifs 2.1, 2.2, 2.3, 2.4
18	ORIENTATION 3 Objectifs 3.1, 3.2, 3.3, 3.4
20	ORIENTATION 4 Objectifs 4.1, 4.2, 4.3
22	REMERCIEMENTS





MOT DU MAIRE

Cette politique, fruit d'une importante réflexion collective, est bien plus qu'un simple document. C'est une feuille de route qui nous guidera vers un avenir où la culture sera encore plus présente dans nos vies, où elle sera un moteur de développement et un vecteur d'épanouissement pour tous.

Quelques vingt années se sont écoulées depuis l'adoption d'une première politique culturelle en 2004. Force est de constater que celle-ci a permis de belles réalisations. Elle a posé des assises solides pour confirmer la place de choix que la culture occupe dans nos vies et pour se donner les moyens de soutenir les initiatives, petites et grandes, la gardant bien vivante dans notre communauté.

Avec cette politique actualisée, nous voulons faire de Sept-Îles un espace où les artistes trouvent un terrain d'expression, où les citoyens accèdent à une offre culturelle riche et diversifiée, et où notre histoire et nos spécificités sont sources d'appartenance et de fierté.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin aux consultations et à l'élaboration de cette politique culturelle. Chaque idée, chaque expérience partagée, chaque proposition, contribue à créer une vision et un projet rassembleur, authentique et inspirant.

Bonne lecture!

Denis Miousse
Maire

MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DE LA CULTURE

Sept-Îles est reconnue comme une ville vibrante où les acteurs du milieu culturel débordent de créativité et n'hésitent pas à partager leur passion. La vie culturelle septilienne est vaste et diversifiée. Elle s'incarne autant dans une pratique amateur foisonnante que dans les yeux et les œuvres d'artistes reconnus qui questionnent notre rapport aux lieux, aux choses, au temps...

En tant que conseillère municipale responsable de la culture, je suis fière de constater tout le travail accompli au cours des derniers mois afin de doter la Ville de Sept-Îles d'une politique culturelle actuelle, accessible et inclusive, reflet de la vitalité de notre milieu. Avec cette vision claire et partagée, le conseil municipal est bien outillé pour reconnaître le rôle essentiel des arts et de la culture dans le développement et l'identité de notre beau et grand coin de pays!

Cette politique et son plan d'action se traduiront dans les prochaines années en des initiatives concrètes pour rendre encore plus accessibles, pour tous, les arts et la culture, pour renforcer notre tissu social et pour reconnaître toute la richesse de nos ressources culturelles.

Charlotte Audet

Conseillère municipale
Responsable des arts et de la culture



MISE EN CONTEXTE

La Ville de Sept-Îles reconnaît l'importance de la culture dans la création d'un milieu de vie attrayant, sain et résilient. Conséquemment, elle entend planifier avec soin la suite de son développement culturel et est fière de présenter cette nouvelle politique.

Afin de contextualiser le présent document, précisons d'abord qu'il s'inscrit dans un long historique de planification municipale en culture. À titre d'exemple, mentionnons :

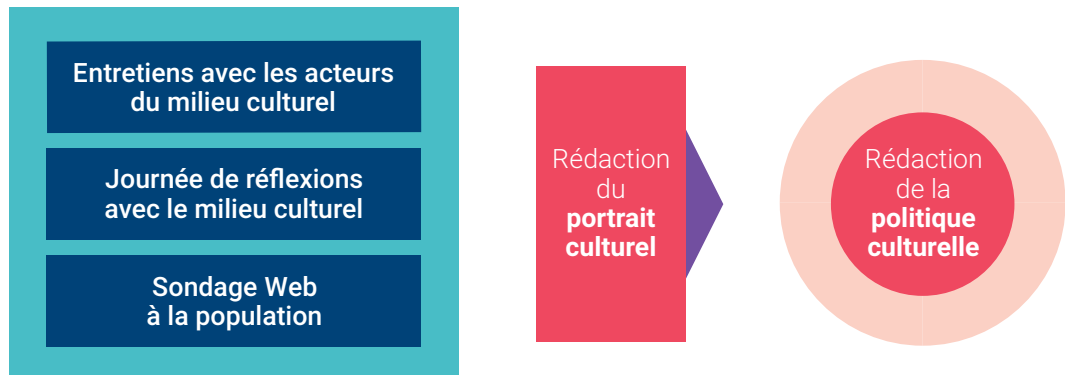
- La création du service de la récréation en 1962 (qui prendra l'appellation de service des loisirs en 1980). La Ville de Sept-Îles était alors parmi les premières municipalités au Québec à se doter d'un tel service pour sa population.
- Sa première politique d'intervention en loisirs (incluant la culture), créée en 1978.
- Une vaste consultation auprès des différents organismes (loisirs et culture) utilisateurs des infrastructures municipales, menée en 1993, qui précisera les orientations de l'intervention municipale en matière de culture.
- Une nouvelle politique culturelle, lancée en 2004. La Ville signe alors sa première entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, et Aluminerie Alouette.



Cette nouvelle politique culturelle s'appuie sur les réussites passées et les forces vives du milieu septilien. Elle considère également d'importantes tendances économiques, sociales et environnementales qui ont une incidence sur le secteur de la culture de Sept-Îles et du Québec : transformations dans les habitudes de consommation, vieillissement de la population, rareté de la main-d'oeuvre, inflation et préoccupations des citoyens à l'égard du développement durable.

Mentionnons que la rédaction de cette politique a été précédée d'importantes étapes de recherches et de consultations.

CONSULTATIONS



LA CULTURE POUR LA VILLE DE SEPT-ÎLES



Pour la Ville de Sept-Îles, la culture est un ensemble de savoirs et de pratiques qui contribuent à définir l'identité d'une personne, tout en l'invitant à s'ouvrir davantage sur le monde et à développer sa curiosité. L'accès à la culture est reconnu comme un besoin essentiel, puisqu'il contribue au maintien d'une bonne santé mentale et au développement personnel.

À une autre échelle, la Ville de Sept-Îles reconnaît la culture comme étant le reflet de son identité. Elle est donc un outil essentiel pour créer et maintenir un sentiment d'appartenance des Septiliennes et des Septiliens envers leur ville, leur communauté.

À Sept-Îles, la culture se définit également comme étant l'un des moteurs du développement économique du territoire, compte tenu de son incidence sur le maintien de la qualité de vie, sur le développement du tourisme ainsi que sur l'attraction et la fidélisation de la main-d'oeuvre.



VISION

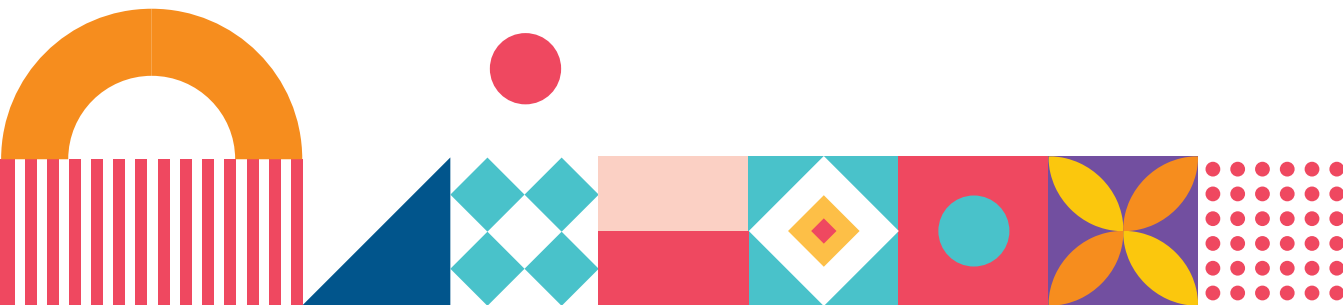


Dans 10 ans, nous souhaitons que la vie culturelle de Sept-Îles...

- Contribue à définir, à valoriser et à faire rayonner l'identité septilienne;
- Favorise l'ouverture sur le monde;
- Génère des rencontres et des échanges, notamment afin de créer des ponts entre les différentes communautés qui peuplent le territoire;
- S'épanouisse dans tous les milieux, tant scolaires, sociaux que professionnels;
- Se développe en synergie avec notre volonté de valoriser nos milieux naturels.



© Ariane Gagnon-Trotier





7

Imaginez un monde à l'écoute

On a tous le même organe

Deux rives c'est la possibilité de rapprochement

Seul on va plus vite. Ensemble nous irons plus loin

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La Ville de Sept-Îles se distingue par sa riche identité multiculturelle, façonnée notamment par les interactions et les contributions des populations allochtones et autochtones. Les principes directeurs constituent les pierres d'assise de la politique culturelle. Ce sont des visées qui transcendent toutes les orientations et les objectifs composant la politique. Ces principes directeurs doivent donc être considérés en tout temps.

1

La culture pour tous

La Ville de Sept-Îles reconnaît que la situation sociale ou économique d'une personne ne devrait pas être un frein à sa participation culturelle. Elle entend donc favoriser l'accessibilité à la culture.

2

La culture pour renforcer le tissu social

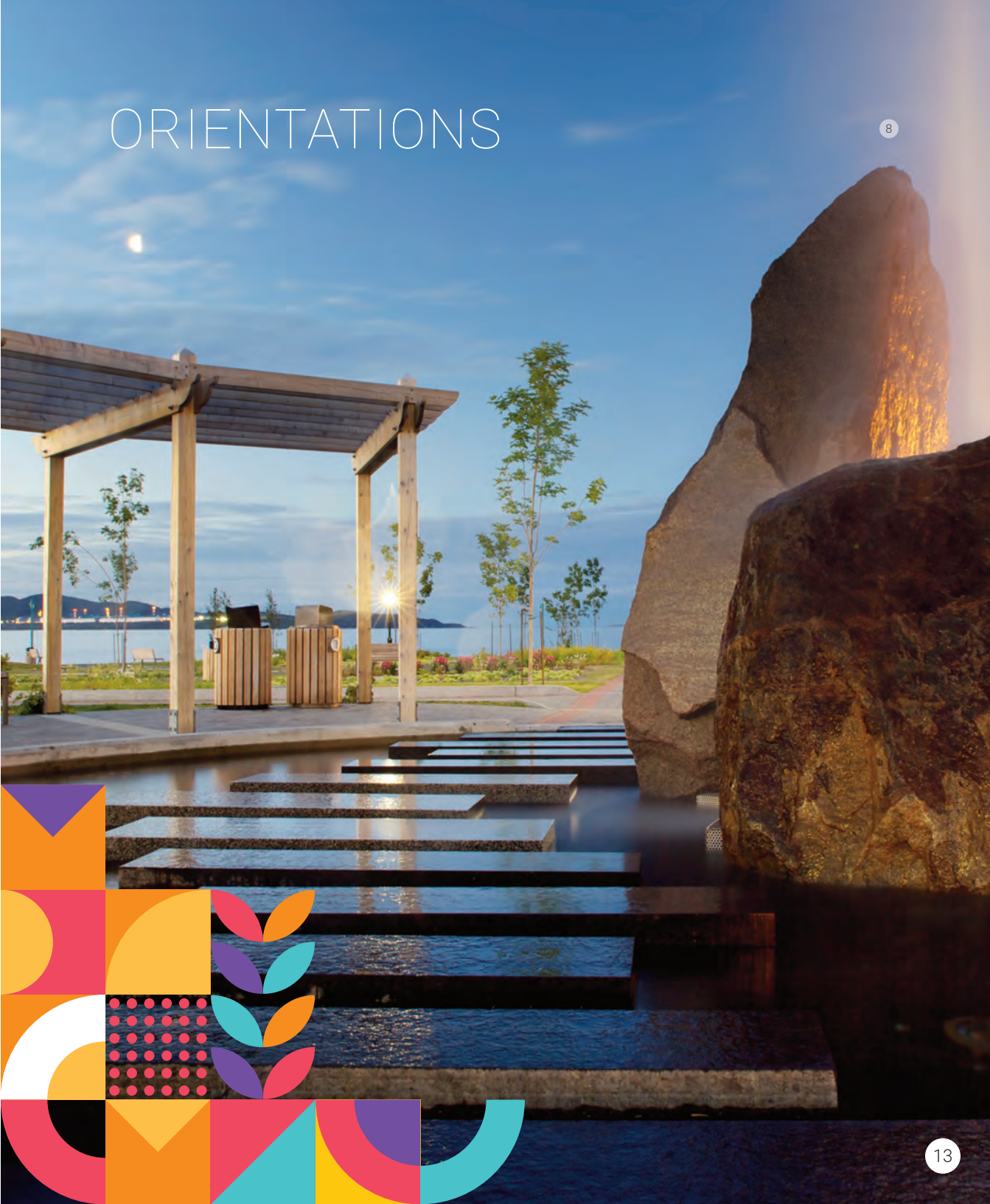
La Ville de Sept-Îles considère que la culture a le pouvoir d'accroître le vivre-ensemble au sein d'un territoire. Elle entend donc favoriser des projets qui permettent de développer l'ouverture à l'autre et de cultiver la bienveillance.

3

La richesse de nos ressources culturelles

La Ville de Sept-Îles estime que son développement culturel doit être basé sur les forces vives du territoire. Elle entend donc favoriser l'approvisionnement local en culture.

ORIENTATIONS





ÉCOSYSTÈME CULTUREL

Soutenir l'écosystème culturel de Sept-Îles et en favoriser la croissance

L'écosystème culturel d'un territoire est le pilier de sa vitalité culturelle. Il est composé de ses artistes, travailleurs culturels, organismes et bénévoles.

Le territoire de la Ville de Sept-Îles compte actuellement sept organismes culturels¹ reconnus et soutenus par le gouvernement du Québec (ministère de la Culture et des Communications ou Conseil des arts et des lettres du Québec) et/ou par le gouvernement du Canada (Conseil des arts du Canada). Des artistes et artisans professionnels sont également établis dans la région.

¹ Le Musée régional de la Côte-Nord, le Centre d'archives régional de la Côte-Nord, la Société historique de la Côte-Nord, Panache art actuel, l'École de ballet de Sept-Îles, l'École de musique de Sept-Îles, le Salon du livre de la Côte-Nord.



En parallèle, le territoire compte sur quelques dizaines d'organismes dont la mission consiste à démocratiser la pratique d'activités culturelles variées, dans un contexte de loisirs : écoles, troupes, ligues, clubs, etc. Bien que ces organismes oeuvrent dans des domaines culturels variés, ceux associés aux arts de la scène sont particulièrement nombreux. Finalement, ajoutons que le Cégep de Sept-Îles offre deux formations préuniversitaires pouvant jouer un rôle important dans la relève en culture : Arts visuels et Langues, lettres et communication.

Objectifs

- 1.1** Soutenir et reconnaître les organismes et les acteurs culturels de Sept-Îles.
- 1.2** Favoriser l'attraction et la fidélisation des travailleurs culturels et artistiques.
- 1.3** Favoriser le développement d'une relève de bénévoles.
- 1.4** Faciliter la concertation et la coopération au sein du milieu culturel.





OFFRE CULTURELLE

Favoriser le déploiement d'une offre culturelle diversifiée et de qualité

De plus en plus d'études démontrent les répercussions positives des arts et de la culture sur les individus : meilleure santé globale, meilleure santé mentale, plus grande satisfaction à l'égard de la vie et renforcement du sentiment d'appartenance à une collectivité². À l'échelle d'une ville, la participation culturelle accroît la qualité de vie et facilite l'attraction ainsi que la fidélisation des travailleurs. La Ville de Sept-Îles est bien consciente de cette réalité et entend favoriser l'accès à la culture à l'ensemble de la population.

La Ville gère et opère la bibliothèque municipale. Elle offre plusieurs activités et services culturels à la population et agit en facilitateur auprès des organismes offrant des activités à la population. En parallèle, elle organise des événements culturels festifs et rassembleurs : l'Escale musicale, les Journées de la culture et le Symposium de sculpture.

2 Hill Strategies. 2021. *La participation culturelle et le bien-être des Canadiens et des Canadiennes*, Rapport statistique sur les arts n° 53.



Objectifs

- 2.1** Favoriser le maintien et le développement d'une offre culturelle pour les citoyens.
- 2.2** Encourager l'intégration de la culture en milieu de travail.
- 2.3** Assurer une meilleure communication des offres et des événements culturels de Sept-Îles.
- 2.4** Faciliter l'intégration des arts et de la culture dans des lieux publics ou privés.





PATRIMOINE ET PAYSAGES CULTURELS

Favoriser la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel de Sept-Îles

La Ville de Sept-Îles a été fondée en 1951, ce qui en fait l'une des plus jeunes municipalités du Québec. L'histoire du territoire est d'une grande richesse. Elle témoigne notamment de l'inventivité d'hommes et de femmes qui ont dû s'adapter à une réalité géographique, économique et sociale bien singulière.

Soulignons que le milieu naturel dans lequel baigne la ville de Sept-Îles est d'une richesse inestimable, tant d'un point de vue esthétique qu'écologique.





Objectifs

- 3.1** Œuvrer à la protection du patrimoine bâti et archéologique.
- 3.2** Favoriser la mise en valeur des paysages culturels.
- 3.3** Contribuer à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine immatériel de Sept-Îles.
- 3.4** Conserver et mettre en valeur le patrimoine artistique de la Ville.





INFRASTRUCTURES ET RESSOURCES

Maintenir et développer les ressources et infrastructures culturelles

Pour vivre et se développer, la culture d'un territoire a également besoin de lieux ainsi que de ressources matérielles et financières.

La Ville de Sept-Îles dispose de bâtiments destinés à la pratique d'activités culturelles et à la diffusion. Ces infrastructures et ressources municipales sont également utilisées par des organismes culturels du territoire. La Ville de Sept-Îles entend maintenir et améliorer ces actifs. De plus, elle entend optimiser l'utilisation des infrastructures existantes afin de s'assurer que les artistes, les organismes et les travailleurs culturels y aient accès pour la pratique et la création.

La Ville de Sept-Îles soutient des projets développés par les artistes et les organismes culturels septiliens grâce à son Entente de développement culturel. Elle offre également son soutien en biens et en services.



Objectifs

- 4.1 Maintenir et améliorer les équipements et les infrastructures culturelles existants.
- 4.1 Optimiser l'utilisation des lieux de création et de diffusion.
- 4.1 Chercher à bonifier l'enveloppe budgétaire en culture par le biais de subventions et d'ententes avec des partenaires.

REMERCIEMENTS



La révision de la politique culturelle est le fruit d'un imposant travail d'analyse et de consultation, initié et coordonné de main de maître par le Service des loisirs et de la culture de la Ville de Sept-Îles. Celui-ci a aussi pu compter, tout au long de la démarche, sur l'appui et les opinions éclairées des membres du Comité consultatif pour les arts, la culture et le patrimoine. Les différents acteurs du milieu culturel ont également contribué activement à la démarche de consultation, à travers des entretiens dirigés et une journée de réflexion sur les arts et la culture. La population septilienne n'est pas en reste, ayant répondu à l'appel d'une consultation en ligne visant à mieux connaître ses besoins, ses habitudes et ses aspirations culturelles!

Bref, un grand travail d'équipe, une belle œuvre collective où les idées se côtoient – et se confrontent parfois – pour établir une vision renouvelée et partagée de la place des arts et de la culture dans la ville.

La Ville de Sept-Îles tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de cette politique culturelle.

La démarche d'élaboration de la politique culturelle a été réalisée grâce au soutien de l'entente de développement culturel, financée par la Ville de Sept-Îles, le ministère de la Culture et des Communications du Québec et Aluminerie Alouette.



Index des photos

- ① *Vents et marées* - 2022 – Julie Savard
- ② *Le dépassement* - 2008 – Michelle Lefort
- ③ *L'extracteur de couleurs* - 2017 – Ludovic Bonet
- ④ *Vieux-Poste de Sept-Îles*
- ⑤ *Poids de sonde* - 2011 – Marc-Antoine Côté
- ⑥ *Passage à la mer* - 2016 – Camille Deschênes-Côté
- ⑦ *Un penchant vers l'autre* - 2019 – Michelle Lefort
- ⑧ *Fontaine au parc du Vieux-Quai*



546, avenue De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4

culture@septiles.ca

www.septiles.ca

